

## Viticulture

### Ce qu'il faut retenir pour ce début de campagne 2016 :

- **Climatologie** : Enfin une période sans pluies
- **Stade phénologique moyen** : grossissement des baies en cours bientôt le stade fermeture de la grappe
- **Mildiou** : Le risque baisse même s'il reste élevé sur tous les vignobles
- **Black Rot** : Peu de symptômes mais le niveau de risque augmente
- **Oïdium** : le niveau de risque augmente
- **Botrytis** : Aucun nouveau symptôme sur feuilles
- **Tordeuses** : Le vol G2 a démarré
- **Cicadelles vertes** : présence encore très faible
- **Esca** : Les 1ers symptômes commencent à être visibles

### Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Viticulture région Centre sont les suivantes :

CDA 41, CDA 37, CRAC, SICAVAC, IFV Val de Loire Centre, Ax'VIGNE, PhytoService, Soufflet Vigne, Vitagri, COPAC, Renaud SA, LVVD, Syndicats AOC Coteaux du Vendômois, Cave des Coteaux du Vendômois, Cave des Vins de Bourgueil, Cave des Producteurs de Vouvray, Agri Négoce, Viti Négoce.

## Semaine n°28

Nombre de parcelles suivies : 45

## Climatologie

Pluviométrie du 01 juin au 11 juillet 2016 inclus

	Chinon 37	Vouvray 37	Touraine 41	Cheverny 41	Chavignol 18	Quincy 18
Du 01 au 11/07/16	1.8 mm	1.6 mm	3 mm	3.2 mm	0.5 mm	0.4 mm

Les pluies ont été très faibles depuis le 01/07 voire quasiment nulles depuis 10 jours.

## Stades phénologiques de la vigne

	Parcelles les plus tardives	Stades moyens	Parcelles les plus précoces
<b>Chardonnay</b>	K 31 « grain 5 à 6 mm »	K 32 « grain 5 à 6 mm »	L 33 « Fermeture »
<b>Chenin</b>	K 31 « grain 5 à 6 mm »	K 32 « grain 5 à 6 mm »	L 33 « Fermeture »
<b>Sauvignon</b>	I 29 « grain de plomb »	J 30 « grain 3 à 4 mm »	K 31 « grain 5 à 6 mm »
<b>Cabernet</b>	K 31 « grain 5 à 6 mm »	K 32 « grain 5 à 6 mm »	L 33 « Fermeture »
<b>Pinot Noir</b>	K 31 « grain 5 à 6 mm »	K 32 « grain 5 à 6 mm »	L 33 « Fermeture »
<b>Gamay</b>	K 31 « grain 5 à 6 mm »	K 32 « grain 5 à 6 mm »	L 33 « Fermeture »
<b>Cot</b>	I 29 « grain de plomb »	J 30 « grain 3 à 4 mm »	K 31 « grain 5 à 6 mm »

Bulletin rédigé par Michel BADIER - CDA 41 en collaboration avec le comité de rédaction.

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre  
13 avenue des Droits de l'Homme - 45921 ORLEANS



Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018.

### Commentaires :

Globalement, l'ensemble des cépages se trouve entre le stade J 30 «grain 3 à 4 mm» pour les Sauvignon et K 32 «5 à 6 mm » pour les Gamay Pinot Noir .... et nous observons quelques symptômes de millerandage sur certaines parcelles compte tenu des alternances des températures faibles et élevées à la nouaison.



MB -11/07/16 – Sauvignon 41  
stade J 30 «grain 3 à 4 mm»

## Maladies cryptogamiques

### **Mildiou**

Une grosse sortie de taches sur feuilles et sur grappes a été observée toute la semaine dernière et qui se poursuit encore actuellement sur certains vignobles en particulier sur Sancerre.

Dans les autres vignobles, le temps sec des derniers jours a permis de stabiliser globalement la situation et de sécher les symptômes.

#### Résultats des observations du 11 et 12 juillet 2016

- ✚ **Plus de 90 %** des parcelles du réseau présentent des symptômes sur feuilles. Sur plus de **70 %** de ces parcelles, au moins **50%** de ceps présentent des symptômes ce qui est une nette évolution par rapport à la semaine précédente.
- ✚ **Plus de 80 %** des parcelles du réseau présentent également des symptômes sur grappes. Sur plus de **33 %** de ces parcelles, au moins **15 %** de grappes présentent des symptômes.



MB - 11/07/16 - Mildiou sur grappe

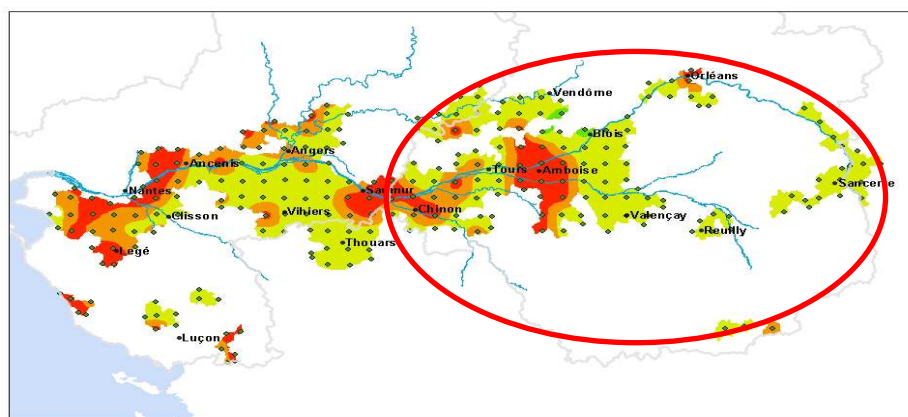
### **Modèle Potentiel Système et seuil indicatif de risque :**

Le niveau risque se «réduit sensiblement» même s'il reste certes encore élevé actuellement en particulier à l'est du vignoble (Sancerre).

Cependant, de nouvelles contaminations sont susceptibles de se produire en cas de pluies orageuses (>2 mm) dans les prochains jours même si ces pluies sont faibles y compris dans les zones de « risque faible », compte tenu de l'inoculum accumulé pendant la période de risque fort.

La situation reste encore favorable au mildiou sur l'ensemble du vignoble.

Mildiou : Risque potentiel pour le 11/07/16  
Calculé avec les modèles Potentiels Systèmes 2016 [calcul réalisé le 08/07/2016]



11/07/16 (avec 256 points)

#### Risque

- Risque très faible
- Risque faible
- Risque fort
- Risque très fort

### Interprétation de la carte risque :

- Le risque baisse même si au vignoble une sortie de symptômes sur feuilles et sur grappes a eu lieu toute la semaine dernière. Cette sortie est due aux contaminations liées aux épisodes pluvieux précédents du 27 juin au 01 juillet voire les quelques pluies du 04 juillet sur Sancerre.

### ⚡ : Méthodes alternatives et prophylaxie

Les mesures prophylactiques d'ébourgeonnage et d'épamprage permettent de supprimer les pampres proches du sol et les entassements de végétation et donc les risques de projection des spores et de réduire la durée d'humectation.

- ⚡ Sur parcelles ayant subi du gel, ces techniques sont évidemment à nuancer.

## Oidium

Sur les parcelles du réseau, quasiment aucun nouveau symptôme n'a été détecté depuis plus de 10 jours sauf sur des parcelles à historique (Sancerre, Monthou/Cher ...) ou des témoins non traités.

Rappel : L'optimum de développement de l'oïdium se situe entre 25°C et 30°C, et 40% à 100% d'humidité relative. Les pluies fines sont favorables à l'oïdium tandis que les pluies fortes lessivent les conidies et peuvent les faire éclater.

### **Modèle Potentiel Système et seuil indicatif de risque :**

Le niveau de risque augmente.

Le modèle simule que des contaminations peuvent être importantes sur tous les vignobles à partir de ce début de semaine.

### ⚡ : Méthodes alternatives et prophylaxie

Les mesures prophylactiques d'ébourgeonnage et d'épamprage permettent de supprimer les entassements de végétation et donc des jeunes feuilles dans cette zone fructifère pendant la période de forte sensibilité des baies de « boutons floraux à nouaison ». De plus cela permet de réduire la durée d'humectation.

- ⚡ Sur parcelles ayant subi du gel, ces techniques sont évidemment à nuancer.

## Black-rot

Quasiment aucune nouvelle tâche n'a été observée sur les parcelles du réseau depuis 10 jours hormis une situation à Monthou /Cher(41).

Sporadiquement hors parcelles du réseau, il peut en être identifié mais cela reste très limité.

Aucun symptôme sur rafle n'a été détecté.

Rappel : La vigilance doit être accrue sur les parcelles qui ont présenté des attaques de Black Rot significatives sur grappe l'an dernier ....

### **Modèle Potentiel Système et seuil indicatif de risque:**

Le niveau de risque augmente à nouveau.

Le modèle simule de nouvelles contaminations épidémiques en cas de pluies, certes ces contaminations restent limitées.

Il faut rester vigilant sur les parcelles à historique de 2015.

### Rappel :

- ⚡ L'apparition des symptômes survient après une période d'incubation de 15 à 25 jours selon les températures.

### Ⓜ : Méthodes de prophylaxie

Au stade de végétation actuelle, il n'y a pas de méthode de prophylaxie

### Ⓜ : Méthodes de substitution

Il n'existe pas d'alternative de substitution

## Botrytis

Aucun nouveau symptôme n'a été observé sur feuilles et sur grappes depuis 15 jours.

### Rappels

Les symptômes qui avaient été observés les semaines précédentes sur feuille ne laissent absolument pas présager de contaminations ultérieures sur grappes. En revanche, les parties contaminées peuvent être une source d'inoculum future (avant récolte) que la mise en place de la prophylaxie peut fortement limiter.

La réceptivité des grappes est le facteur prépondérant de l'infestation du Botrytis sur grappes. Les baies dégradées (perforations de larves de tordeuses, éclatement des baies suite à une attaque d'oïdium ou sous l'effet de la grêle...) sont les voies privilégiées pour l'installation de la pourriture grise. Le maintien de l'intégrité des baies est donc primordial pour se prémunir des attaques de Botrytis.

### **Seuil indicatif de risque:**

Le niveau de risque se stabilise depuis quelques jours et à un niveau faible

### Ⓜ : Méthodes alternatives et prophylaxie

Les mesures prophylactiques d'un effeuillage permettent d'aérer la zone fructifère.

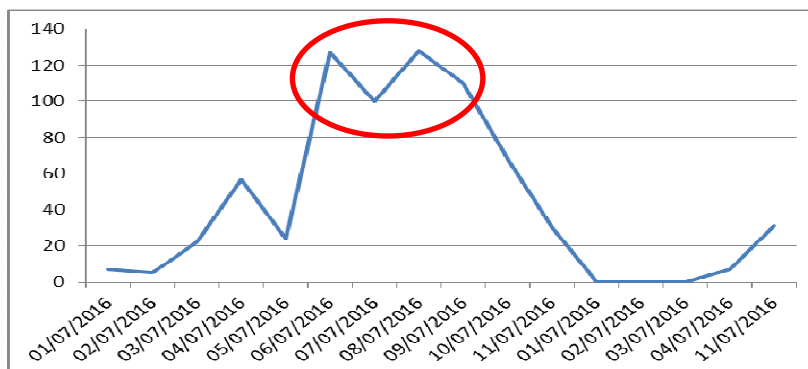
Les effeuillages ne doivent pas être réalisés en conditions de températures trop élevées pour éviter les dégradations de la récolte. Ils doivent être réalisés sur les faces côté levant ou orientées au nord pour éviter une trop forte exposition au soleil

- ✚ Sur parcelles ayant subi du gel, ces techniques sont évidemment à nuancer.

## RAVAGEURS

### Tordeuses

2<sup>ème</sup> génération Le vol essentiellement de *Cochylis* est maintenant démarré depuis le 02 juillet et les prises sont très disparates selon les sites. Globalement le vol est peu intense hormis le site de Ligré (37). Le vol s'est intensifié du 06 au 09 juillet



Physionomie du vol : Piégeage de Ligré (37)

### **Seuil indicatif de risque :**

Le vol est encore peu intense sauf dans quelques situations ponctuelles (Ligré 37) mais en sachant que l'intensité d'un vol n'est qu'un indicateur et non pas de ce que pourra être l'intensité des pontes et des éclosions

### **☞ : Méthodes de prophylaxie**

Au stade de végétation actuelle, il n'y a pas de méthode de prophylaxie

### **☞ : Méthodes de substitution**

Utilisation de micro-organisme type « Bacillus thuringiensis » (Noduvert)

## **Cicadelles vertes**

Les populations de larves de cicadelles vertes évoluent peu encore actuellement.

### **Seuil indicatif de risques**

Aucun risque actuellement

## **Cicadelles de la flavescence dorée**

Des adultes et des larves de cicadelle *Scaphoideus titanus* ou de la Flavescence Dorée sont détectés actuellement notamment dans tous les vignobles.

Information SRAL Centre Val de Loire : « Il est rappelé que la lutte contre cette cicadelle est rendue obligatoire en parcelles de vigne mères de greffons et de porte-greffes, compte tenu de la présence avérée du phytoplasme de la flavescence dorée en région Centre Val de Loire ... »

### **Seuil indicatif de risque**

Pour les parcelles concernées par la protection contre les cicadelles de la Flavescence Dorée : parcelles de multiplication et de pré multiplication de greffons et/ou en lutte obligatoire, vous référer à la note du SRAL du 24/05/2016.

## **Esca / BDA**

Les 1ers symptômes commencent à être observés depuis quelques jours mais ils restent encore limités actuellement.

### **Seuil indicatif de risques**

Les conditions météo actuelles sont encore défavorables à l'extériorisation des symptômes



MB -1ers symptômes d'Esca sur Sauvignon - 11/07/16

### Réglementation

#### Les abeilles butinent, protégeons les !

#### **Respectez les bonnes pratiques phytosanitaires**

1. Les traitements insecticides et/ou acaricides sont interdits, sur toutes les cultures visitées par les abeilles et autres insectes pollinisateurs, pendant les périodes de floraison et de production d'exsudats.
2. Par **dérogation**, certains insecticides et acaricides peuvent être utilisés, **en dehors de la présence des abeilles**, s'ils ont fait l'objet d'une évaluation adaptée ayant conclu à un risque acceptable. Leur autorisation comporte alors une mention spécifique "emploi autorisé durant la floraison et/ou au cours des périodes de production d'exsudats, **en dehors de la présence des abeilles**".
3. Il ne faut **appliquer un traitement sur les cultures que si nécessaire** et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage de la spécialité commerciale autorisée.
4. **Afin d'assurer la pollinisation des cultures**, de nombreuses ruches sont en place dans ou à proximité des parcelles en fleurs. Il faut **veiller à informer le voisinage de la présence de ruches**. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines, peuvent avoir un effet toxique pour les abeilles et autres insectes pollinisateurs. Il faut **éviter toute dérive** lors des traitements phytosanitaires.

**Prochain BSV Viticulture Centre Val de Loire : mardi 19 juillet 2016.**

Ce qu'il faut retenir ....

Cette année 2016 doit permettre de consolider le fonctionnement du réseau et le contenu du BSV grâce aux retours et remarques constructives de chacun tout au long de la campagne.

La qualité du BSV et les services qu'il pourra rendre, sont de la responsabilité de tous (lecteurs comme observateurs)